

<p>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION</p> <p>_____</p> <p>SECRETARIAT GENERAL</p> <p>_____</p> <p>UNIVERSITE NAZI BONI</p>	<p style="text-align: center;"><b>BURKINA FASO</b> <b>Unité- Progrès- Justice</b></p> 
	<p>MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/09/80/2020/00027</p> <p>SUR ENTENTE DIRECTE</p> <p>APPROUVE LE _____</p> <p>NOTIFIE LE _____</p> <p>par O.S. no _____</p>

**OBJET :** Desserte + installation LS Fibre Optique de 4 Mb/s + Teli@ + Pro de 32 Mb/s + 3 Box internet Mobile de 10Go au profit du Centre d'excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI.

**TITULAIRE :** ONATEL

**MONTANT DU MARCHÉ :** Un million (1 000 000) francs CFA TTC

**DÉLAI D'EXECUTION :** un (01) mois

**FINANCEMENT :** Budget CEA/ITECH-MTV/UNB



MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/09/80/2020/00027

Sur entente directe

ENTRE

Université Nazi BONI (UNB), représenté par son Président, 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01,  
Téléphone 20 98 06 35, agissant pour le Burkina-Faso désigné ci-après par le terme  
« Autorité contractante »

d'une part



ET

**ONATEL**, représenté par **BAYALA Parfait Calixte**, Gestionnaire, **01 BP 10 000 Ouagadougou 01**, téléphone **50 33 40 01**, RC N° : **BF OUA 2001 B 480**, N° d'Agrément **337/2002 IFU N°00000624T**, **DGE REEL NORMAL D'IMPOSITION** faisant élection de domicile à Ouagadougou désigné ci-après par le terme «Titulaire».

d'autre part

MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/09/80/2020/00027

Sur entente directe

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

1. Le présent marché a pour objet : **Desserte + installation LS Fibre Optique de 4 Mb/s + Teli@ + Pro de 32 Mb/s + 3 Box internet Mobile de 10Go au profit du Centre d'excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI.**

2. Le délai d'exécution du marché est de **un (01) mois**

3. Les documents suivants sont considérés et interprétés comme faisant partie intégrante du présent accord de marché, dans l'ordre de priorité ci-dessous :

- la lettre de soumission ;
- le Cahier des clauses administratives particulières ;
- le cahier des prescriptions techniques;
- le bordereau des prix unitaires;
- le bordereau des quantités et des prix ;
- le Cahier des clauses techniques générales ;
- le Cahier des clauses administratives générales ;
- les ordres de commande (s'il y a lieu).



4. Le montant du marché est de **un million (1 000 000) francs CFA TTC**

5. En contrepartie des paiements à effectuer par l'autorité contractante au titulaire, dans les conditions indiquées dans le CCAP, le titulaire s'engage par les présentes, à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.

6. L'autorité contractante s'engage par les présentes à payer au titulaire à titre de rétribution pour l'exécution du marché, les sommes prévues au marché aux échéances et de la manière qui sont indiquées dans le CCAP.



MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/09/80/2020/00027

Sur entente directe

7. Les paiements seront effectués par l'Agent Comptable de l'UNB au profit de **ONATEL** sur le compte suivant : **Code Banque 26022, Code guichet 01242, Numéro de compte 421030001229, Clé RIB 06 ouvert à UBA au nom de Virements clients ONATEL**

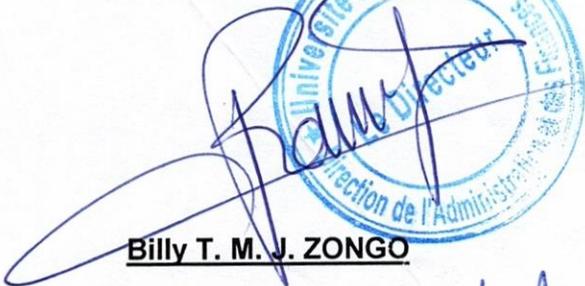
En foi de quoi, les parties contractantes ont apposé leurs signatures respectives sur le présent acte, les jours et an ci-dessous mentionnés.

**Ont signé :**

Le titulaire  
« Lu et approuvé »

Pour l'Autorité Contractante


**BAYALA Parfait Calixte**

**Billy T. M. J. ZONGO**

*Bobo-Dioulasso le 16/10/2020*

*Bobo-Dioulasso le 16/10/2020*

L'Autorité d'approbation de l'UNB

Bobo-Dioulasso, le 10/11/2020

**VOISE POUR TIMBRE ET ENREGISTRE GRATIS**  
 Ouagadougou, le 10/12/20... Fo. 151... Case... 23,59  
 Le Receveur de l'Enregistrement et du Timbre


**TIMBRE FISCAL**  
 400 FRANCS  
 Le Receveur  
 Direction des Impôts des Grandes Entreprises

**Pr Macaire S. OUEDRAOGO**  
 Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques  
 Chevalier de l'Ordre de l'Etalon


# **Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)**



**Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) précise le Cahier des clauses administratives générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.**

CCAG 1.1 (h)	L'Autorité contractante est : <b>Université Nazi BONI, représenté par son président.</b>
CCAG 1.1 (m)	Le(s) lieu(x) de destination(s) finale(s) est (sont) : <b>_ Université Nazi BONI _</b>
CCAG 4.2 (b)	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms [dernière <i>Version</i> ]
CCAG 8.1	<p>Aux fins de <b>notification</b>, l'adresse de l'Autorité contractante sera :</p> <p>À l'attention de : <b><u>Serge Eric B. BAYALA</u></b></p> <p>N° et rue :</p> <p>Étage/n° de bureau : <b>1<sup>er</sup> étage de la Bibliothèque Universitaire Centrale</b></p> <p>Ville : <b>NASSO (Bobo-Dioulasso)</b></p> <p>Boite postale : <b>01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01</b></p> <p>Pays : <b>Burkina Faso</b></p> <p>Téléphone : <b>20 98 06 35/78 87 02 07</b></p> <p>Télécopie : <b>Néant</b></p> <p>Adresse électronique : <b><i>serge_ericb@hotmail.com</i></b></p>
CCAG 10.2	<p><i>Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leurs différends devant l'Autorité de régulation de la commande publique, il sera à la juridiction administrative compétente du Burkina Faso. Toutefois, l'Autorité contractante peut insérer une clause compromissoire d'arbitrage, notamment dans l'hypothèse d'un Marché avec un Attributaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA. Au moment de finaliser le Marché, la clause appropriée sera retenue dans le Marché. La note explicative qui suit doit donc être insérée au titre de la clause 10.1 a) du CCAG dans le document de demande de prix.]</i></p> <p><i>Note explicative à l'intention des candidats : Au moment de la finalisation du marché la clause 10.1 (a) du CCAG sera retenue dans le cas où le Marché est passé avec un soumissionnaire ressortissant d'un État membre de l'UEMOA. Cette disposition sera remplacée par le texte ci-après dans le cas d'un Marché passé avec un Soumissionnaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA :</i></p> <p><i>« La Clause 10.1 a) du CCAG est modifiée et remplacée par : Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis à un tribunal arbitral dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage ».</i></p>
CCAG 12.1	<p>Détails concernant les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Titulaire : <b>Néant</b></p> <p>Les documents ci-dessus sont à recevoir par l'Autorité contractante une semaine au</p>



	moins avant l'arrivée des fournitures au port ou la date de livraison à destination finale.
<b>CCAG 14.1</b>	<p><b>Le prix des Fournitures livrées et/ou Services connexes exécutés « sera ferme »</b></p> <p><i>Le montant d'un marché à prix ferme est actualisable pour tenir compte des variations de coûts entre la date limite de validité des offres et la date du début de l'exécution du marché, en appliquant au montant d'origine de l'offre la formule d'actualisation ci-après :</i></p> $P_1 = P_0 (a L_1/L_0 + b_i M_1/M_0)$ <p><i>dans laquelle:</i></p> <p><math>P_1</math> = Prix actualisé.  <math>P_0</math> = Prix du marché (prix de base).  <math>a</math> = pourcentage estimé de l'élément représentant la main-d'œuvre dans le Prix du marché.  <math>b_i</math> = pourcentage estimé de l'élément (d'indice <math>i</math>) représentant les matières et matériaux dans le Prix du marché.  <math>L_0, L_1</math> = indices du coût de la main-d'œuvre applicables à l'industrie concernée, à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.  <math>M_0, M_1</math> = indices des prix des principaux matériaux de base à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.</p> <p><i>La somme des éléments <math>a</math> et <math>b_i</math> doit toujours être égale à un (1) dans chaque cas où la formule est utilisée.</i></p> <p><i>La date d'actualisation du prix est la date à laquelle la notification d'attribution définitive du marché est effectuée.</i></p>
<b>CCAG 15.1</b>	<p><b>Exemples</b></p> <p>Clause 15.1 du CCAG : La méthode et les conditions de règlement du Titulaire au titre de ce marché sont :</p> <p><b>Règlement des Fournitures :</b></p> <p>Le règlement sera effectué comme suit : <b>par virement bancaire sur le compte suivant : Code Banque 26022, Code guichet 01242, Numéro de compte 421030001229, Clé RIB 06 ouvert à UBA au nom de Virements clients ONATEL.</b></p>
<b>CCAG 15.4</b>	Le taux d'intérêt moratoire est le taux d'intérêt légal de la BCEAO majoré d'un point.
<b>CCAG 16.1</b>	<p>Cocher le cas échéant</p> <p>Régime fiscal de droit commun : Toutes taxes comprises (TTC)</p> <p>Autre régime : <b>Néant</b></p>



CCAG 17.1	Le montant de la garantie de bonne exécution sera ; <b>Néant</b>
CCAG 17.3	La garantie de bonne exécution sera : <b>Néant</b>
CCAG 22.2	L'emballage, le marquage et les documents placés à l'intérieur et à l'extérieur des caisses seront : <b>Sans objet</b>
CCAG 23.1	La valeur assurée devra être de cent dix (110) pourcent de la valeur DPX rendue à destination des fournitures.
CCAG 25.1	Les Inspections sont : <b>Néant</b>
CCAG 25.2	Les inspections et les essais seront réalisés à: Les inspections exigées sont les suivants : <b>Néant</b> Le lieu des inspections et essais est le suivant :
CCAG 26.1	Les pénalités de retard s'élèvent à : <b>1/2000<sup>ième</sup> du montant du marché par jour de retard.</b>
CCAG 27.5	Le délai de réparation ou de remplacement sera de : <b>Sans objet.</b>



# ONATEL-SA

SOCIETE ANONYME Avec conseil d'Administration  
Capital : 34 000 000 000 F CFA - BURKINA FASO



DIRECTION REGIONALE DE L'OUEST

ONATEL BUSINESS BOBO

FACTURE PROFORMA N°2020-1210A/DRO-OB

RC N° : : BF OUA 2001 B 480  
N° d'Agrément : 337/2002  
N°I.F.U : 00000624T - DGE REEL NORMAL D'IMPOSITION  
01 BP 10000 OUAGA 01  
Tel: 50 33 40 01  
Cpte : BIB : 421030001229-06

**OBJET : Desserte + installation LS  
Fibre Optique de 4 Mb/s +  
Teli@+Pro de 32 Mb/s + 3 Box  
internet Mobile de 10Go.**

RECETTE AU RECTE D'IMPOSITION  
D. G. E  
Folio 155  
Case 2344  
Requ le 12/10/2020

BOBODIOULASSO, le 14 Octobre 2020  
QUITTANCE 2020/10/20 35049

**CEA/ITECH-MTV**

(Université Nazi BONI)

01 BP 1.091

**BOBO-DIOULASSO**



**Yacouba SOW**  
Inspecteur des Impôts

DESIGNATION	Quantité	Montant HT	Montant Total
1) Frais de desserte Fibre Optique	1	550 847	550 847
Total Hors Taxe (1)			550 847
TVA 18%			99 153
<b>SOUS-TOTAL 1</b>			<b>650 000</b>
2) Installation Teli@+Pro	1	169 492	169 492
Total Hors Taxe (1)			169 492
TVA 18%			30 508
<b>SOUS-TOTAL 2</b>			<b>200 000</b>
3) Box internet	1	127 119	127 119
Total Hors Taxe (1)			127 119
TVA 18%			22 881
<b>SOUS-TOTAL 3</b>			<b>150 000</b>
<b>MONTANT TOTAL GENERAL</b>			<b>1 000 000</b>



Arrêté la présente facture Proforma la somme de un million (1.000.000) FCFA TTC.

Le Gestionnaire

**Parfait Calixte BAYALA**



# RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)

Nous soussignés, UBA Burkina, attestons l'exactitude des références de compte ci-dessous :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Cié RIB	Domiciliation (ville - agence)
26022	01242	421030001229	06	OUAGADOUGOU - DIMDOLOBSOM

RIB : BF022 01242 421030001229 06  
CODE IBAN : BF 08 26022 01242 421030001229 06  
CODE SWIFT/BIC : BIBUBFBF

Intitulé/Titulaire : VIREMENTS CLIENTS ONATEL/ONATEL

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BOBO-DSSO, le 13/02/2019

CSO

DEMBELE N. BRUNO ALASSANE

BOM

HARANDE BOUREIMA

United Bank for Africa

Burkina Faso

01 B.P. 362 OUAGADOUGOU

Ouagadougou - Burkina Faso

RCCM: BF OUA 2000 B 809 IFU: 0000 4731 R - Division des Grandes entreprises Ouagadougou

Siège social : 1340, Avenue Dimdoloobsom - 01 B.P. 362 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO) - Tél.: (226) 25 30 00 00 /25 30 61 70 à 74 et 25 31 01 00 à 06

Éléphant : (226) 25 31 00 94. Société Anonyme au capital de XOF 18 566 220 000.

Enregistrement N° 2-B - C 0022H. Code SWIFT : BIBUBFBF. Email : bib.ouaga@fasonet.bf. Site web : www.ubagroup.com

